

Conseil Municipal du 29 janvier 2013

Sous la présidence de Didier FOUCHÉ, Maire

Etaient présents : Mmes Drouineau Evrard, Sepré, Ms Aim, Gros, Lecomte, Guengard, Buon, Clément, Esnault Ledru,

Absents excusés : M Merouze procuration M. Buon, M. Faucher procuration M.Clément

Le procès verbal de la séance précédente est approuvé.

1. Rythmes scolaires

M. le maire expose au conseil les grandes lignes de la réforme sur les rythmes scolaires. Des réunions au niveau du Sivos et de la communauté de communes ont déjà été organisées afin d'étudier la mise en application de cette réforme. Le SIVOS a jusqu'au 31 mars pour se prononcer sur son application en septembre 2013 ou bien demander le report en 2014.

La commission scolaire communale se réunira le mardi 5 février pour essayer d'organiser l'emploi du temps des deux classes de Soultré.

2. Compte rendu réunions

- Communauté de communes
 - Pole Métropolitain soumis au conseil communautaire,
 - extension de Sittellia avec modification du projet en restant dans l'enveloppe budgétaire
 - redevance incitative
 - projet d'épicerie solidaire par le centre social

- Aménagement du bourg

Le contrat d'engagement a été envoyé au bureau d'étude « paysage de l'Ouest » choisi comme maître d'œuvre. La première réunion aura lieu le 7 février à 10 h 30.

- Syndicat du Jalais
 - Compte administratif 2012
 - Compte de gestion affectation des résultats
 - Une communication sera faite à dessin conseil et coordination sur le nombre de maisons à prévoir dans les futurs lotissements afin de calibrer la canalisation dans le centre bourg. (lotissement 1 : 20 à 25 maisons, lotissement 2 = 3 ha 16 à 20 maison l'ha)

3. Questions diverses :

- Bilan du concours photos : retour très positif

13 participants ont déposé 36 photos

110 personnes ont participé au vote

Dépenses : récompenses aux 3 lauréats : 189 €

Fournitures pour l'affichage : 70.43€

- Visite du village : dans le cadre des animations du Perche Sarthois une visite commentée du village ouverte à tous aura lieu en 2013. Le conseil arrête la date du 30 aout 2013.
- Le conseil décide d'inscrire au budget 2013 :
 - La participation 2013 au centre social compte 6281 : 3800.50€
 - La consignation des citernes de gaz de la mairie et du commerce compte 165 : 600€
- Détermination des taux de promotion pour les avancements de grade

Pour qu'un adjoint technique puisse bénéficier d'une promotion de grade (adjoint technique 2^{ème} classe devenant adjoint technique 1^{ère} classe) en 2013 au titre de l'ancienneté, Il est demandé au conseil Municipal

 - Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, port ant dispositions statutaires relatives à la FPT, article 49, alinéa 2 et article 79
 - de fixer pour l'année 2013 de fixer les taux de promotion des fonctionnaires remplissant les conditions d'avancement de grade
 - Il est proposé pour l'avancement de grade des fonctionnaires de catégorie C de définir le taux de 100% et d'autoriser le Maire à appliquer les dispositions en résultant. Accord du CM à l'unanimité
- Urbanisme :

M. le Maire informe le conseil d'une nouvelle règle d'urbanisme applicable au 1er janvier 2013 : une demande de permis de construire pour les bâtiments neufs et pour les extensions > à 150m² devra s'accompagner d'une attestation de la prise en compte lors de la conception du bâtiment du besoin conventionnel en énergie. Une taxe archéologique sera applicable à tous les PC.

 - Les conseillers sont favorables à maintenir au mardi les réunions de conseil mais à 20h.
 - M. le Maire fait part aux conseillers de l'état des chemins qui nécessitera de gros travaux dès que les épisodes pluvieux s'arrêteront.
 - M. Lecomte réunira sa commission pour étudier les devis de toiture du commerce et de l'école.

La séance est levée à 22h 25

Prochain conseil mardi 12 mars à 20 h

Budget : 26 mars à 18 h 15

Réunion des adjoints et commission finances le 18 mars à 18h 15